

COURRIEL

Montréal, le 29 juin 2016

**Objet : Demande d'accès concernant l'adresse : 2055 à 2195 rue Onésime-Gagnon,  
Lachine, Montréal**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 mai dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection, 30 avril 2004, 2 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : **Nezha Boumchagdidin**  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

**Bureau de Montréal**  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636 #241  
Télécopieur : 514 873-5662

**Bureau de Laval**  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec)  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

**Bureau de Lanaudière**  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

**Bureau des Laurentides**  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Courriel [Nezha.Boumchagdidin@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:Nezha.Boumchagdidin@mddelcc.gouv.qc.ca)

Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0608601

DATE DE RÉDACTION : 30 avril 2004

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 29 avril 2004

INSPECTEUR : Marie-Eve Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

#### LIEU INSPECTÉ

Simard Transport  
2165, rue Onésime-Gagnon  
Lachine (Québec)

#### ADRESSE POSTALE (si différente)

Simard Transport  
1212, 32<sup>e</sup> avenue  
Lachine (Québec)

PLAIGNANT(E) : N/A ( )

Rencontré

oui ( )

non ( X )

NOM / ADRESSE

anonyme



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

53-54 /employé



PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ( )

Nombre : ( )

CROQUIS ( )

PLAN(S) ( )

CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant des travaux d'entretien de chariots élévateurs à l'extérieur et dépôts de contaminants sur le terrain

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0608601

DATE DE RÉDACTION : 30 avril 2004

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Une plainte est reçue concernant le déversement d'huile et d'acide sur le terrain de Simard. Ces déversements surviendraient au moment de l'entretien des chariots élévateurs de cette compagnie.

Je me rends donc sur place et fais le tour du terrain, cherchant des signes de contamination ou de déversement. Il s'agit d'un local, servant uniquement d'entrepôt destiné au chargement des camions de la compagnie. Plusieurs quais de chargement sont présents et un seul camion est présentement en remplissage. Le terrain est complètement asphalté. Aucun chariot élévateur n'est présent à l'extérieur et aucun signe de contamination n'est observé.

Je me dirige ensuite à l'intérieur de l'entrepôt où je rencontre quelques employés, dont 53-54. Après avoir expliqué le but de ma visite, je demande à 53-54 s'il y a des activités de d'entretien mécanique d'effectué sur place. Ce dernier m'indique alors que non et qu'il s'agit uniquement d'un entrepôt. Je le questionne ensuite à savoir si de l'entretien est effectué sur les chariots élévateur, ce qui n'est pas le cas selon les employés. Toutefois, 53-54 me signale que la veille (journée de la réception de la plainte), l'entreprise louant les chariots (23-24 est venu nettoyée les trois appareils loués à Simard. Ce nettoyage s'est effectué à l'extérieur, à l'aide d'un appareil à vapeur. Ces chariots ne contiennent pas d'huile et leurs batteries ont seulement été nettoyées, afin d'enlever la rouille. Selon l'employé questionné, l'eau qui s'écoulait était brunâtre et les voisins ont pu penser qu'il s'agissait d'huile ou d'eau contaminée. Le service des incendies s'est également rendu sur place afin de vérifier les activités.

**3. CONCLUSION**

Aucune matière dangereuse n'est présente sur place et il ne se fait pas d'activités de mécanique. Les 3 chariots élévateur ont seulement été nettoyés la veilles. Ces derniers ne contiennent pas d'huile et leurs batteries ont seulement été nettoyées afin d'en déloger la rouille. Il n'y a pas de signe de contamination à l'extérieur.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Je recommande de fermer le dossier.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Marie-Eve Ménard

Marie Ménard

2004/04/30

- VÉRIFIÉ PAR : André Ménard

André Ménard

2004/04/30

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**